

CABINET CLARA BERTRANET (EI)

Avocate au barreau de Paris

Droit de la vigne, du vin et des terroirs



Le cabinet

Une approche juridique exigeante au service des acteurs de la vigne, du vin et des terroirs

Originaire de Champagne, j'ai grandi avec les vignes pour paysage, et avec la conscience de l'excellence de notre patrimoine. C'est donc naturellement que j'ai choisi de fonder mon cabinet d'avocat dédié aux acteurs de la vigne, du vin et des terroirs.

Forte d'une connaissance fine des appellations et de tous les enjeux économiques et stratégiques du secteur, mon cabinet offre un accompagnement sur-mesure, fondé sur l'écoute et la confiance, aux vignerons, viticulteurs, domaines, négociants, maisons de vins et de champagne, caves coopératives, organismes de défense et de gestion, syndicats, interprofessions, associations et groupements de producteurs.



- Avocate au barreau de Paris
- Enseignante à l'université Paris-Panthéon-Assas et à l'École de Formation des Barreaux - EFB (école d'avocats)
- Diplôme universitaire "Droit de la Vigne et du Vin", Université de Bourgogne
- Master 2 "Droit privé général", Université Paris-Panthéon-Assas



Mes domaines d'expertise

Appellations, indications géographiques et signes de qualité

Le cabinet accompagne les acteurs des produits du terroir (vins, fromages, charcuteries, fruits, et plus généralement tous les produits bénéficiant d'une AOP ou d'une IGP) dans toutes les problématiques liées aux signes de qualité.

- Réglementation, protection et défense des signes de qualité: AOP, IGP, mentions traditionnelles...
- Contentieux liés aux AOP et IGP
- Cahiers des charges
- Délimitation et protection des aires géographiques
- Relations avec l'Institut National de l'Origine et de la Qualité (INAO), et les Organismes de Défense et de Gestion (ODG)...

Droit rural, foncier viticole et fiscalité

- Baux ruraux et statut du fermage
- Création, structuration d'exploitation et suivi social (GFA, SCEA, GAEC, EARL...)
- Transmission ou installation en exploitation viticole
- Fiscalité des exploitations
- Autorisations de plantation ou replantation

Commercialisation et communication

- Contrats de vente de vin et produits agroalimentaires
- Contrats de distribution
- E-commerce (rédaction de CGV...)
- Procédures douanières
- Étiquetage des produits
- Communication sur les boissons alcooliques en conformité avec la loi Évin

Marques vitivincioles et fraude

- Marques vitivinicoles et noms de domaine
- Droit pénal
- Fraudes et pratiques commerciales trompeuses
- Contrefaçon, concurrence déloyale...

*Pour toute autre demande, contactez le cabinet.

*Il est précisé que les prestations sont facturées selon un tarif horaire ou une base forfaitaire, en accord avec le client.

À titre indicatif, le taux horaire du cabinet est fixé à 250 euros TTC, valeur 2026.

Par ailleurs, toute prestation fait préalablement l'objet d'une convention d'honoraires, établie conformément à l'article 11 du Règlement Intérieur National (RIN).

*Le premier rendez-vous, proposé au cabinet ou en visioconférence, est au prix de 100 euros TTC. Il est indiqué que le prix du premier rendez-vous sera déduit des honoraires en cas d'ouverture de dossier.



Les offres du cabinet

Afin de toujours mieux accompagner les professionnels de la vigne, du vin et des terroirs dans la sécurisation de leurs activités, le cabinet propose quatre offres distinctes:

Le Pack “o stress”:

- Formule “Fruitée”: trois questions simples* + un appel stratégique de restitution de trente minutes avec remise d’un rapport :
500 € TTC

L’objectif de cette formule est d’obtenir des réponses claires à trois problématiques juridiques ciblées.

*une question simple concerne une problématique ciblée, sans sous-question(s), de cinq lignes au maximum.

- Formule “Pétillante”: trois questions simples + une relecture du document de votre choix + un appel stratégique de restitution de trente minutes avec remise d’un rapport :
entre 850 et 1200 € TTC

Le Pack "Conformité étiquetage et communication":

- *Formule "Élégance"*: analyse et vérification de la conformité de vos étiquettes avec les mentions obligatoires + un appel de sécurisation de quinze minutes avec remise d'un rapport :
300 € TTC par étiquette.
- *Formule "Excellence"*: réalisation d'un diagnostic relatif à la conformité de votre communication à la loi Évin et identification des risques:
1250 € TTC

Cette formule comprend la vérification de deux réseaux sociaux au choix (l'audit porte sur les contenus publiés au cours d'une période déterminée préalablement avec le client, dans la limite de douze mois) + de votre site internet + un appel stratégique de restitution de trente minutes avec remise d'un rapport d'audit identifiant les risques de non-conformité et incluant des recommandations.



Les offres de formation du cabinet

- **Formation “ Communiquer autour du vin en conformité avec la loi Évin”**

La communication et la publicité autour des boissons alcooliques sont strictement encadrées par la loi n°9132 du 10 janvier 1991 relative à la lutte contre le tabagisme et l'alcoolisme, dite loi Évin, tant concernant les supports autorisés que leur contenu.

La formation proposée vise donc à donner les clés de compréhension aux acteurs de la filière vitivinicole, afin de pouvoir communiquer en toute conformité.

Cette formation est proposée sur une demi-journée au tarif de **800 euros TTC**.

- **Formation “ Étiquetage en matière vitivinicole”**

L'étiquetage, guidant le consommateur, est réglementé en matière vitivinicole (nécessité de mentions obligatoires; possibilités de mentions facultatives, traditionnelles; indications nouvelles comme les apports nutritionnels, les labels environnementaux).

La formation proposée vise donc à donner les clés de compréhension aux acteurs de la filière vitivinicole.

Cette formation est proposée sur une demi-journée au tarif de **800 euros TTC**.

Le cabinet propose également la possibilité de cumuler les deux formations sur une journée, au tarif de **1500 euros TTC**.

Contact

Cabinet Clara Bertranet (EI) – Maître Clara Bertranet
(Siren 983 768 748)



Adresse du cabinet: 2, rue Leneveux 75014 Paris (M ligne 4 “Alésia”)

Téléphone : 06.82.10.55.61

Mail : contact@clara-bertranet-avocat.com

Site internet : <https://clara-bertranet-avocat.com>

LinkedIn: www.linkedin.com/in/clarabertranet

